

FINNEVAUX

- 2 -

Cadre historique civil

A Finnevaux, l'habitat et les sites, tant préhistoriques qu'historiques, se rassemblent sur une superficie assez restreinte. Ils s'organisent principalement selon deux paramètres :

Une grande rue (l'actuelle rue du village) qui constitue l'épine dorsale du village et d'où partent quelques rues adjacentes, dont la rue de l'Hié (du nom du bois dit l'Hié) avec son prolongement rue des Genêts et le chemin qui passe à travers champs et bois jusqu'à la nationale N96 (Dinant-Beauraing), aujourd'hui impraticable, mais qui existait déjà au Moyen-Age et qui reliait Finnevaux à Givet.

La "fontaine" ou "source" Saint-Clément qui fut déterminante au cours des temps dans l'implantation des hommes sur le site et qui alimentait le ruisseau Saint-Clément. Jusque dans les années 1990, on y pompait encore l'eau pour la distribution d'eau potable aux habitants. Suite à une pollution, le pompage dû être interrompu et un nouveau forage fut effectué le long de la route de Forzée.

L'implantation de l'homme remonte à la préhistoire. Des recherches effectuées dans la région de Mesnil-Saint-Blaise de 1912 à 1925 et de 1925 à 1932 par MM De Puydt et Vercheval de Mesnil-Saint-Blaise permirent de recueillir 3300 pièces préhistoriques, dont 2200 provenaient de la station Saint-Clément de Finnevaux. Cette station a été délimitée grâce aux renseignements communiqués par de vieux cultivateurs qui savaient encore où leurs pères allaient se procurer des pierres à feu (le plus souvent, il s'agissait de silex préhistoriques) pour leurs briquets. D'autre part, suite à la découverte en 1898 par le Docteur Beugnies, dans les grottes de Nichet, sur la commune de Fromelennes (France), à 9 km S-O de Finnevaux, d'un squelette humain de petite taille (1,54 m), daté de l'ère préhistorique et appartenant à la race de "Furfooz" (localité à 6 km N-E de Finnevaux) on peut supposer que les habitants préhistoriques de Finnevaux étaient de la race de "Furfooz"

L'histoire de Finnevaux restera obscure depuis l'âge des métaux jusqu'au Haut Moyen-âge, date de la première construction en matériaux durs, l'église. Toutefois Monsieur Henri Lacroix a relevé dans les archives communales que des "boulets de canon" (sic) romains avaient été trouvés sur le territoire de la commune de Finnevaux, ce qui semblerait indiquer qu'une bataille a opposé jadis des forces romaines aux Pémanes (en latin Paemani ou Faemani), un peuple celto-germanique installé dans la région de la Famenne et qui était rattaché aux tribus belges.

En 843, avec le traité de Verdun, le namurois appartient à la Lotharingie et fera l'objet d'une lutte entre la France et l'Allemagne pour la possession de cet état d'entre deux.

En 939 la Lotharingie sera rattachée au Saint Empire Germanique qui favorise l'épanouissement des principautés religieuses comme Liège avec l'abbaye de Stavelot.

La terre de Finnevaux figure très tôt parmi les possessions de l'Abbaye de Stavelot et est comprise sur la liste, dressée en 1131, des biens formant l'avouerie du monastère exercée par le Comte de Luxembourg. C'est sans doute à cette circonstance qu'elle doit sa mouvance féodale de la prévôté de Poilvache alors luxembourgeoise.

En 1023, sous le règne de l'abbé Poppon (1020 – 1048), une église est bâtie à Finnevaux et selon la croyance publique, érigée à l'emplacement d'un petit château féodal ayant appartenu à la famille des Auxbrebis, suzerains de Fineval. En 1899 on y célébrait encore le service religieux.



Eglise Romane Saint Clément de Finnevaux.
1899 - photo Jean Delhaise, archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.



Photo prise en 1907.



Photo prise en 1930.

La base de la tour semble provenir de l'ancien château-fort. A cinq mètres du sol, la tour se rétrécit et les matériaux changent. Les murs présentent de nombreuses retouches notamment aux portes et aux fenêtres. Celles-ci semblent avoir été agrandies et étayées par des pierres de tailles. (Témoin, la porte d'entrée qui porte le millésime 1765). La différence est très nette entre les deux fenêtres du rez-de-chaussée, entourées de pierres de taille et fermées par de forts barreaux et les petites fenêtres qu'on peut voir sur la photo et qui ne semblent pas avoir été agrandies ni retouchées.



Photos prises en 2008.



L'ancienne porte d'entrée donnait accès sur un petit porche voûté qui existe encore de nos jours. Il est percé de deux trous destinés aux cordes des cloches et d'une trappe qui donnait accès aux étages supérieurs.



Le portail entre la tour et la nef aussi appelé "La Grote" . On aperçoit de part et d'autre les deux bénitiers

Cette tour, classée le 17 octobre 1962, prête appui à deux pierres tombales : l'une du curé Jean Bauduin et de sa mère Anne Ottelet, l'autre du curé Jacques Toussaint et de son neveu, Hubert, tous deux curés de Finnevaux (1712 - 1742 et 1742 - 1782).

Ces deux pierres tombales sont aujourd'hui pratiquement illisibles.



La pierre tombale du curé Jean Bauduin (+ 1696) et de sa mère, Anne Otelet.



La pierre tombale des curés Jacques Toussaint de Lessive (+ 1742) et Hubert Toussaint d'Ave (+ 1782)

*Annexe n°1. Donnée par la commune de Houyet Collectif
en rouge.*

Copie du texte inscrit sur la dalle dont la photographie est ci-annexée:

D.O.M.
Icy reposent les corps de
R. et vénérable Sire Jean Bauduin
Curé de ce lieu, Recteur de
la Confrérie du St Ange Gardien
Décédé le 27 Octobre 1696

et de l'honorable Anne
Ottelet sa mère
Requiescent in pace

Inscription figurant sur une autre dalle, impos-
sible à photographier par suite de son manque de
relief.

D.O.M.
Sire Jacques
Toussaint de Lessive (**Lessive**)
de Finvaux de l'espace
de 30 ans, décédé 17 Décembre 1742

Hubert Toussaint Dave (**d'Ave**)
son neveu qui lui succéda
Curé de Finvaux l'espace
de 39 ans et mourut le 13 jour
du mois de Février 1782

Requiescent in pace
Amen

Fait par PAUL BOIN
A CIVET

Ces deux dalles se trouvent dressées contre la
façade postérieure de la tour de Finneveau.

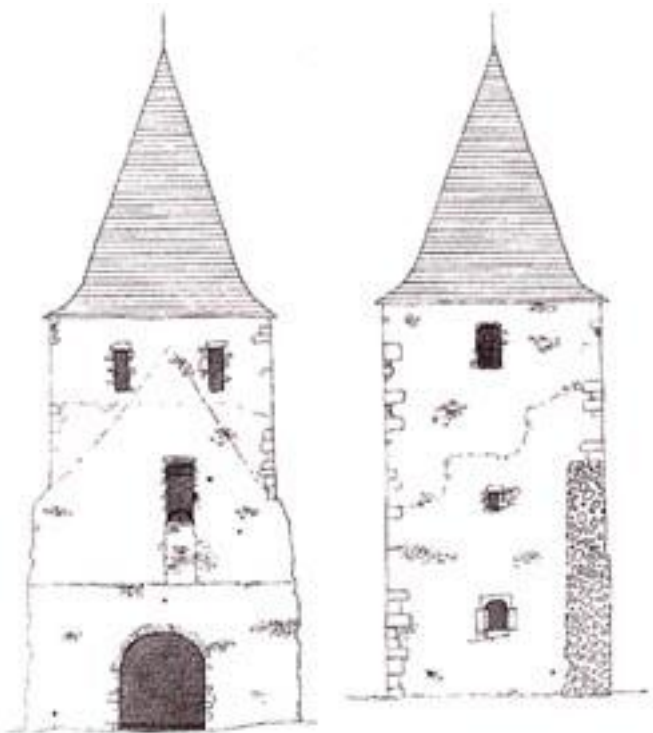
D'après la tradition familiale des Warnants, c'est sur insistance du clergé local, qui voulait une nouvelle église, que l'église fut détruite en 1900. Le clocher sera épargné.

Il est reproduit sur un pastel de Berthe de Heneffe.

Abandonné, il se dégrade rapidement. Il ne subsiste que la tour du clocher qui, aux environs de 1930, était encore coiffée d'un toit aujourd'hui disparu.

Nicolas Warnant, décédé, c'est son fils Léopold Warnant qui devient bourgmestre. Ayant autorisé la démolition de l'ancienne église, en 1900 il fait construire l'actuelle, de style gothique, sur un terrain familial.

C'est Alfred Warnant, frère de Léopold, médecin à Beauraing et Javingue qui aurait suggéré qu'offrir le terrain pour la construction de la nouvelle église était la meilleure façon de rester "maître" dans le village.



La nouvelle église Saint-Clément en 1904.

L'invocation première de l'église du XI^{ème} siècle fut celle de saint Rémy. On en trouve encore mention en 1591. En 1618 un compte rendu mentionne Saint-Clément comme patron de l'église. Peut-être faut-il y voir une prise de distance par rapport à Stavelot et une recrudescence du culte local à Saint-Clément qui patronne la source toute proche de l'église.

L'église de Finnevaux était à la collation de l'abbé de Stavelot qui en était décimateur et le resta jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Est-ce dire que les terres de Finnevaux relevaient de ce même seigneur ? Probablement puisqu'il est écrit : "Les religieux ayant pris pour avoués et seigneurs hautains de leur terre de Finnevaux les comtes de Luxembourg" en leur abandonnant "la moitié des revenus en chasse, pêche, amendes, cens, etc...".

Finnevaux suivra désormais le sort décidé par le comte de Luxembourg pour ses terres.

En 1297, Henri, comte de Luxembourg, cède tout ce dont il jouit dans la forêt d'Hargnies et "tous ses droits et possessions sur les bans de Férage et de Finnevaux, de Javingue et de Mesnil-Saint-Blaise, à charge de les tenir en fief du comte de Luxembourg, comme mouvants du château de Poilvache, à Jean II de Looz, sire d'Agimont et de Warcq".

Désormais Finnevaux suivra le destin du comté d'Agimont jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Les moines de Stavelot y ont conservé leurs droits à la collation de la cure ainsi que leurs prérogatives foncières. Devenus dès 1417 une seigneurie inféodée à Jacques Auxbrebis, seigneur de Sommière et de Chaleux, souverain mayeur de Dinant, le comté passe ensuite aux Brisbois (1583), aux Stolpert (1614), aux Minckwitz (1670) et est acheté le 14 février 1792 par Henri de Wal, seigneur de Baronville, un des artisans de la révolution liégeoise.

Durant cette longue période de 1297 à 1789, le comté d'Agimont releva de plusieurs maisons seigneuriales. Ce sont, à partir de l'insertion de Finnevaux dans le comté :

Les seigneurs de la maison de Looz (jusqu'en 1357)

Les seigneurs de la maison de Walcourt-Rochefort (1357 – 1417)

Les seigneurs de la maison de la Marck (1422 – 1544)

Louis de Stolberg (1545 – 1555)

L'empereur Charles-Quint.

Ce dernier acquiert le comté d'Agimont pour en faire un bastion contre la France. Ainsi le comté devient comté impérial et suit le destin de l'Empire. Suite à l'abdication de Charles-Quint, les Pays-Bas, et donc le comté, passe aux mains de son fils, Philippe II roi d'Espagne.

Au XVII^e siècle, le comté d'Agimont fut ravagé par des désordres et des calamités. Finnevaux subit, comme tous les villages de la prévôté, les effets endémiques de la guerre que se livrent la France et l'Espagne. Le comté occupait une position clé dans la guerre des Habsbourg où on démarque avec beaucoup de peine et de revirements la frontière entre les Pays-Bas et la France.

En 1636, aux horreurs de la guerre s'ajoute la peste. Plusieurs villages du comté sont ruinés et désertés dont notamment Vonèche et Finnevaux qui restera abandonné durant 25 ans.

En 1678, suite au traité de Nimègue, l'Espagne cède la forteresse de Charlemont et ses dépendances à la France. Celles-ci sont définies par la "Chambre de Réunion" de Metz qui annexe tout le comté d'Agimont.

En 1697, Louis XIV signe le traité de Rijswijck et restitue à l'Espagne tout ce que la France avait usurpé aux Pays-Bas (82 villages), parmi lesquels Finnevaux, réclamé comme dépendance de Charlemont.

En 1699, la Convention de Lille règle un nouveau partage des terres et les Pays-Bas récupèrent Finnevaux.

En 1792, la Belgique est occupée par les troupes révolutionnaires françaises.

En 1795, Agimont (et donc Finnevaux) est à nouveau français.

Erigée en commune dans le cadre de la réorganisation territoriale imposée par la révolution, Finnevaux couvre une superficie de 661,12 ha. A l'aube de l'indépendance belge, la commune offre un aspect encore très primitif, comptant 9 fermes et 45 maisons rurales bâties en bois et argile et couvertes de chaume. La vie économique y est dominée par l'agriculture. La superficie des terres cultivées a augmenté durant la seconde partie du XIXe siècle mais régresse ensuite pour ne plus occuper, en 1950, que 27 % de la superficie cadastrale de la commune, ce qui correspond exactement à son étendue en 1834. En relation avec l'intensification de l'élevage, d'abord axé sur les moutons et ensuite sur les bovidés, les prairies ont progressé et représentent en 1950 près de 40 % de la surface cadastrale de la commune.

En 1815, après la défaite de Napoléon, le traité de Paris rend les cantons de Walcourt, Beauraing (avec Finnevaux) Florennes etc. au royaume des Pays-Bas.

En 1830 la Belgique devient indépendante.

Le 1 janvier 1977, suite à une décision du parlement, la commune de Finnevaux fusionne avec Houyet pour former la nouvelle commune de Houyet.